



Mairie de 71600

Vitry En Charollais

Téléphone : 03.85.81.14.40

Fax : 03.85.81.48.07

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VITRY EN CHAROLLAIS
EN DATE DU 31 JUILLET 2015**

Le trente et un juillet deux mille quinze à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vitry En Charollais, dûment convoqué le vingt-quatre juillet deux mille quinze, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire, Monsieur Daniel THERVILLE.

Etaient présents :

Monsieur Daniel THERVILLE, Maire,
Monsieur Jean-Yves GRILLET, Madame Michelle MERLE, Monsieur Jacky PERREAUT, Adjoint au Maire
Monsieur Eric MOREAU, Madame Corinne MARTIN, Monsieur Paul DESPIERRES, Madame Marie-France BLANCHARD, Monsieur Emmanuel MICHELET, Monsieur Jean DESCOURS, Monsieur Jérôme GRILLET, conseillers municipaux.

Etaient excusés :

Madame Catherine ROY qui avait donnée procuration à Madame Marie-France BLANCHARD
Madame Rosa MALANDAIN qui avait donnée procuration à Monsieur Daniel THERVILLE
Monsieur Jean-Pierre BOUILLOT qui avait donné procuration à Monsieur Jérôme GRILLET
Madame Yvette DESSERPRIT est excusée.

Monsieur Emmanuel MICHELET est désigné secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la précédente séance est lu et approuvé
par 12 voix pour et une voix contre.

1 Marche public pour le terrain multisports

Suite à la commission appel d'offres qui s'est réunie les 02 et 08 juillet 2015, le Conseil Municipal valide le choix des différentes entreprises.

Le lot 1 concernant le terrassement est confié moyennant 20 376.35 euros H.T. à l'entreprise BOUHET (12 voix pour et 2 voix contre)

Le lot 2 relatif au terrain multisport lui-même est attribué à la Société AGORESPACE pour un montant 38 428.00 € HT (12 voix pour et 2 voix contre).

Un point est fait sur le montant des subventions allouées pour cet investissement à la Commune ; à savoir :

- 11 470.00 € de la Caisse d'Allocations Familiales

- 5 000.00€ émanant de la réserve parlementaire du Monsieur Jérôme DURAIN, sénateur
- 30% du montant de l'investissement H.T. au titre de la DETR.

Les travaux devraient commencer à la fin du mois d'août pour une livraison fin septembre.

2 Point sur la rencontre avec l'OPAC relative aux logements à destination des aînés de la commune :

Monsieur le Maire informe de la rencontre qui s'est tenue le 16 juillet dernier avec Monsieur Iannuzzi (directeur de l'OPAC chargé des logements adaptés) et de Monsieur Nouaze (chargé de la réalisation des logements des personnes âgées), afin de parler du projet de logements réservés aux aînés de la commune.

Après étude de la population de la commune et des chiffres de l'INSEE, l'OPAC se dit intéressé par la construction de 7 logements T2 – T3 de 54 m² à 73 m² environ. Ces habitations seraient réservées aux séniors, seuls ou en couple et aux personnes handicapées pour des loyers modérés de l'ordre de 400 € mensuels. Dans l'hypothèse où un logement resterait vacant plus de 6 mois, l'OPAC pourrait l'attribuer à des personnes des communes environnantes répondant aux mêmes critères.

Le comité technique de l'OPAC se réunira en octobre pour valider ou non le projet.

Si celui-ci est validé, il ferait l'objet de programmation en 2016 pour une livraison des logements en 2017.

La Commune de Vitry en Charollais sera associée dans toutes les phases de ce projet et ce de la conception à la réception.

Il appartient à la Commune de réaliser un questionnaire destiné aux Vitriers de plus de 70 ans pour connaître leurs demandes et besoins et de trouver un terrain d'une superficie de 2 500 m², pouvant accueillir ce projet. L'apport de ce terrain aura également une incidence sur les prix des loyers.

3 Mise en place de la dotation de solidarité

A la demande de la Communauté de Communes de Paray le Monial, le Conseil Municipal se prononce par 10 voix pour et 4 abstentions pour la mise en place de la dotation de solidarité qui est destinée à faciliter le reversement de la contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours (30%).

4 Information de la Mairie (achat d'un ordinateur portable pour le secrétariat)

A l'unanimité, le Conseil Municipal, à la demande de Monsieur Jacky PERREAUT, se prononce pour l'achat d'un ordinateur portable destiné au secrétariat de Mairie.

Le choix se porte sur ITD System pour un devis d'un montant de 1 149.17 € HT (installation et mise en route comprise).

5 Intervenants pour les TAP année scolaire 2015-2016 :

Madame Marie-France BLANCHARD dresse un bilan financier du coût des TAP de l'année écoulée et expose les activités de la première période de l'année scolaire 2015 – 2016.

Bilan financier : Le coût pour l'année scolaire 2014-2015 s'élève à 11 728 € dont 6 528 € supportés par la commune. Au titre du fond d'amorçage, l'Etat a reversé 50 € par élève. Cette subvention est reconduite pour l'année scolaire 2015-2016.

Point TAP pour la rentrée 2015/2016 - Période 1 (du 1/09/15 au 16/10) :

La constitution des groupes est légèrement différente suite à la fermeture d'une classe. Les effectifs par classe étant supérieurs, 6 groupes de 10 à 12 enfants environ ont été constitués évitant ainsi toute surcharge pour les intervenants.

Liste des intervenants :

- Mesdames Corinne Lambert et Brigitte Bonnot toujours en charge des maternelles.
- Madame Chantal Despierres, activité de travail manuel
- Madame Marie-Christine Bonnot, activité autour du livre avec les plus jeunes ou « adphilie », activité basée sur la philatélie avec des jeux, des maquettes à réaliser...
- Monsieur Antony Tommasino, activités sportives diverses
- Monsieur Philippe Tomasz atelier de musique et de chant
- Madame Betty Vigoureux atelier de mosaïque
- Madame Solange Rémoleur, initiation à la danse orientale
- Monsieur Olivier Melot, activité de badminton : bénévole
- Association « Boules Lyonnaises »
- Association « Hand-ball Charolais Brionnais » : bénévole
- Association « Rugby Club, Charolais Brionnais »

Soit 13 intervenants : 5 employés communaux, 1 contrat saisonnier, 1 professionnel de la musique et 6 membres d'associations dont 2 bénévoles.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le choix de ces intervenants.

6 Questions diverses :

- Monsieur le Maire présente un compte-rendu de la visite du 30 juin 2015 sur le site CRI en présence du Sous-Préfet, de la société Naskeo Charolais Biogaz, de la Direction Départementale Protection des Populations, des représentants de l'association Bon Air et du CPECB.
Par ailleurs, il donne lecture d'un courrier de Monsieur le Préfet de Saône et Loire du 23 juillet 2015 relatif à la mise à jour de l'arrêté préfectoral du 20 mars 2014 instituant les servitudes d'utilité publique sur Eternit Colayot. Il est demandé à Monsieur le Maire de demander une audience à Monsieur le Préfet à laquelle il se ferait accompagner par les Présidents de Bon Air à Vitry et de CPECB.
De plus, le Conseil décide de créer, à l'unanimité, une commission « projet méthanisation » qui sera composée de : Messieurs Daniel THERVILLE, Jérôme GRILLET, Jacky PERREAUT, Paul DESPIERRES et Eric MOREAU.
Il est décidé également de faire appel à l'Agence technique départementale pour aider à étudier le dossier et les enquêtes.
- Dans le cadre du régime indemnitaire aux agents communaux, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'étendre l'attribution de l'indemnité d'administration et de technicité à tous les grades dont relève le personnel communal.

- Le Conseil Municipal est informé que le cahier des charges sur l'accessibilité des bâtiments publics doit être envoyé avant le 26 septembre 2015 aux services préfectoraux. La Commune disposera ensuite d'un délai de 3 ans pour réaliser les travaux. Une délibération est approuvée à l'unanimité afin de donner pouvoir à Monsieur le Maire pour consulter et passer le marché.
- Madame MERLE demande au Conseil, suite à la commission d'appels d'offres du 30 Juillet, de valider le choix de l'artisan qui effectuera la rénovation et l'isolation des fenêtres de l'école.
A l'unanimité, l'entreprise FUYET est retenue pour un montant de 17 800.00 € HT.
- Monsieur Eric MOREAU expose que des travaux de remblaiement sur le terrain CHAUSSON sur la zone de Barberêche, suite aux terrassements d'Intermarché de Digoin, ont eu lieu. Ces derniers ont permis de mettre en état le terrain gratuitement.
- Monsieur Jean-Yves GRILLET signale que :
 - des travaux seront réalisés pendant cet été dans le local du Sou des écoles, situé à l'étage de l'école maternelle, pour abattre une cloison et rénover le sol,
 - dans les vestiaires de la salle de sports, de l'humidité est présente sur les murs. La commission des bâtiments a décidé de mettre de la faïence sur une hauteur d'un mètre et d'étudier l'installation d'une VMC fonctionnant en permanence.
- Monsieur le Maire informe que le Conseil Départemental de Saône et Loire a refusé la création de deux nouveaux arrêts de bus (au niveau des Carrés et de la Platerie) pour le transport scolaire à destination des collèges et lycées. Une rencontre sera demandée au Président, Monsieur André ACCARY.
- Il signale, en outre, que Madame JANKOWIAK Aurélie quittera le logement communal qu'elle occupait au-dessus de la cantine à compter du 05 octobre 2015. Une annonce de vacance de logement est à prévoir.
- Il donne enfin lecture d'une lettre des élèves de la classe de CE1 reçue le 30 juin, en remerciement de la subvention versée par la Commune qui a concouru au financement de leur voyage d'étude à MATOUR.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 45.